

**Campagne : Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres 1<sup>er</sup> avril 2021.**  
**Quelles propositions CGT sur la prise en charge de la Petite Enfance.**  
**(Sophie David-Marrec)**

L'humain d'abord pas la rentabilité qui nous guide, ce Mardi 30 mars 2021, une journée de mobilisation nationale, de grève et de manifestation ont eu lieu contre la réforme Taquet, regroupant les six principaux syndicats de personnels du secteur aux côtés du collectif « pas de bébé à la consigne » ! Cette réforme s'inscrit dans la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP) elle renforcera la prise en charge par de grand groupe privé plus avide de profit que de réelles avancées sociale pour le secteur de la petite enfance.

L'accueil de la petite enfance est aujourd'hui considéré comme un outil d'investissement social en haut lieu.

Les normes actuelles d'encadrement déjà assujettit à ce qui pourrait s'apparenter à des troubles type : Risque Psychosociaux, de par la surcharge de travail (multiplication des tâches annexe, des carences dans les chaînes managériale, une reconnaissance défaillante pouvant porter aux libertés individuelle et syndicale, pour n'en citer que quelques-unes.) va amplifier leur détérioration, d'une professionnelle pour 5 bébés qui ne marche pas et d'une professionnelle pour 8 qui marche , avec la simplification on passerait d'un adulte pour 6 sans distinction d'âge, et il pourra y avoir un dépassement de 15% par jour. On arriverait à un adulte pour 8 pour tous.

Depuis plusieurs années, elles chantent des refrains revendicatifs, pour que l'ensemble des équipes pluridisciplinaire puissent évoluer dans un climat de confiance, serein, de bienveillance, avec des professionnelles disponibles ayant les compétences requises pour pouvoir répondre aux mieux aux besoins des bébés.

La sécurité doit être permanente si elles veulent éviter morsures et agressivité chez les jeunes enfants, or les normes d'encadrement vont également être modifiées puisqu'on passerait de 7 mètres carrés à 5,5 mètres carrés. Les bébés auraient moins de surface que les poulets biologique !

Les financiers y voient une bouffée d'oxygène car ils ont gagné moins depuis le 1<sup>er</sup> août 20 ou comme ils disent « leur ciel s'est assombri » mais avec cette réforme ils vont pouvoir créer des dizaines de milliers de places d'accueil dont les profits dépassent 30% dans certaines crèches privées, de quoi faire pâlir de jalousie les actionnaires du luxe.

La réforme prévoit 30 minutes mensuelles minimales d'analyse de la pratique professionnelle, mais comment pérenniser les projets pédagogiques, éducatifs et de section dans ces conditions ? La question qui prédominera tournera à : « comment faire ce que l'on peut, avec ce qu'il nous reste ? ».

Encore une fois, on va dévaloriser ce métier féminisé et le réduire au prolongement de leur fonction maternelle et domestique sans leur laisser de place à la réflexion. D'ailleurs la dénomination d'Assistante maternelle nous interpelle, et mériterait d'être changé pour faire progresser leur statut, leur reconnaissance de leur haute utilité sociale.

Selon la CGT, il manquerait toujours 320 000 places pour faire face aux besoins et on dénombrait dans l'Hexagone environ 448 000 places en crèches, selon la Caisse Nationale d'allocation familiale.

Ce n'est pas en entassant les jeunes et en transformant ces lieux d'accueil en garderie que nous résoudrons le problème.

Il nous faut augmenter les moyens en locaux, et surtout en personnel compétent relevant l'exercice d'une qualification acquise en leur garantissant des droits et des garantis de salaire.

Des plans de syndicalisation nationale doivent être proposé autour des crèches privées, par exemple, car elles sont en pleine essor, qui serrent les couts au détriment des salariés, afin d'être compétitifs par rapport au secteur public, travailler le rapport de force, avoir des remontées de terrains sur les luttes, les syndiquées et les professionnelles isolées.

Le choix d'un accueil de qualité, en France seulement 58% des enfants de moins de 3 ans ont un accueil formel, 33.4% par les assistantes maternelles, 18.5% en crèche et 4.1% à l'école préélémentaire 42% sont ainsi gardé par leurs parents, c'est-à-dire leur mère le plus souvent.

Investir dans le secteur du soin et du lien et renforcer les services publics, chaque enfant devrait pouvoir être accueilli ou sa famille le souhaite par choix et non pas par dépit, de redonner des moyens aux municipalités dont cette charge est actuellement écrasante et qui les soulagerait.

Bien sûr on ne réglera pas tout sur le service public, mais par contre d'exclure du financement public et de la sécurité sociale les groupes lucratifs, de garantir l'égalité d'accès pour les usagers avec des tarifs sociaux et un accueil de proximité....

Dans nos fédérations il y a un vrai travail de fait mais il nous faut encore affiner certaines de nos propositions et le fait que nous soyons contre la casse des modes d'accueil pour des questions de rationalisation et de marchandisation.

Une chose est sûre, dans le secteur de la Petite Enfance la couche est pleine !